

Pôle communication

Mardi 26 juillet 2022

INFO PRESSE

La coopération avec le Vanuatu renforcée

Le président du gouvernement Louis Mapou, et le membre du gouvernement chargé de l'économie et du commerce extérieur Adolphe Digoué, se rendront au Vanuatu dans le cadre d'une visite officielle, du vendredi 29 au dimanche 31 juillet. Ce déplacement sera l'occasion d'évoquer l'ensemble des grands dossiers régionaux et de signer deux déclarations d'intention.

En matière de coopération régionale, la République du Vanuatu est le premier partenaire de la Nouvelle-Calédonie. Les deux pays partagent une culture et une histoire commune de même qu'une longue relation d'amitié. Les actions de coopération entre les deux pays sont régies par une convention de coopération conclue entre le Vanuatu, la France et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, initiée en 2002 et toujours renouvelée depuis cette date.

Commission mixte de coopération entre la France, la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu

Cette convention de coopération régionale a pour objectif de renforcer les liens qui unissent la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu du fait de leur histoire, leur géographie et leur culture similaires. Elle permet notamment le financement de projets de développement dans l'archipel voisin. Ces dernières années, les fonds octroyés ont essentiellement permis de renforcer le secteur éducatif ainsi que celui de l'enseignement supérieur et de la recherche, avec une attention particulière sur l'appui aux actions soutenant la Francophonie.

La commission mixte de coopération entre la France, la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu, organe délibérant de la convention de coopération entre la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu, qui entérine chaque année le programme de coopération avec le Vanuatu, se réunira le **vendredi 29 juillet à 14 heures, au Convention Center de Port-Vila**, sous la coprésidence du président du gouvernement Louis Mapou, et du Premier ministre du Vanuatu, Bob Loughman, en présence de l'ambassadeur de France au Vanuatu, Pierre Fournier.

Développement des échanges économiques et commerciaux

Les deux gouvernements signeront, par ailleurs, une déclaration conjointe relative au développement des échanges économiques et commerciaux entre les deux archipels, le vendredi le **vendredi 29 juillet, à Port-Vila**. Par cette déclaration, qui esquisse les grandes lignes d'un futur accord de commerce bilatéral, les deux chefs de gouvernement affirmeront leur intention de conclure un accord de commerce.

Les produits qui sont identifiés dans le cadre de cet accord bénéficieront de mesures préférentielles d'accès aux marchés respectifs, par l'adoption de mesures portant notamment sur les droits de douane et les restrictions quantitatives.

Les listes de produits sont équilibrées et ont été définies dans le cadre d'une large concertation, du secteur privé notamment. Elles concernent pour la Nouvelle-Calédonie les secteurs de l'industrie agroalimentaire, l'industrie de biens d'équipement et le secteur de la construction et du BTP.

Les produits du Vanuatu concernent les secteurs de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et l'industrie des biens d'équipement.

Par ailleurs, cet accord permettra d'engager des actions de formation et de coopération inter administratives spécifiques.

Mise en place d'un câble sous-marin

Le président du gouvernement procédera également à la cosignature d'une déclaration d'intention conjointe entre le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et l'établissement public industriel et commercial « Office des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie » (OPT), d'une part, et le gouvernement du Vanuatu et la société « Interchange Ltd » (ICL), d'autre part, afin de consolider l'engagement des parties à l'installation prochaine d'un câble sous-marin qui doit relier Port-Vila à Lifou. Ce projet porté par les autorités du Vanuatu garantira la sécurisation de l'accès à la fibre optique et contribuera au développement des relations commerciales entre les deux pays.

42^e anniversaire de l'indépendance du Vanuatu

En marge de ces signatures, à l'invitation du gouvernement du Vanuatu, le président du gouvernement Louis Mapou et sa délégation participeront aux célébrations du 42^e anniversaire de l'indépendance du Vanuatu, le **samedi 30 juillet à Port-Vila**.

* *
*